

## **A l'attention des élèves de Première Générale et Terminale Générale**

## **A l'attention des parents d'élèves en classe de Première Générale et Terminale Générale**

A compter de cette rentrée scolaire 2021, le lycée Joubert-Maillard a l'honneur de rejoindre le Programme d'Etudes Intégrées (PEI) de Sciences Po Rennes. Ce projet s'inscrit dans le dispositif des Cordées de la Réussite.

### **Qu'est-ce qu'une Cordée de la réussite ?**

Des établissements encordés (le lycée Joubert-Maillard ainsi que des lycées volontaires) et un établissement Tête de cordée (ici Sciences Po Rennes) mettent en place des actions pour donner à chaque élève les moyens de sa réussite dans l'élaboration de son projet d'orientation.

Ce partenariat se traduit par un ensemble d'actions d'accompagnement mises en œuvre dans le lycée "encordé" en faveur des élèves **volontaires**. Il ne se résume pas à une seule mise en relation entre un élève et un étudiant mais se concrétise par **un programme d'accompagnement global** conçu avec le soutien des autorités académiques. Le but des Cordées de la réussite est de lutter contre l'autocensure des élèves et développer l'ambition scolaire.

### **Qu'est ce que le PEI Sciences Po Rennes ?**

C'est un partenariat entre notre lycée et Sciences Po Rennes. Le dispositif PEI existe à l'échelle nationale depuis 2007. Le Programme est limité à 20 élèves par lycée encordé (10 en première et 10 en terminale).

### **Qu'est-ce que Sciences Po ?**

Les Sciences Po sont des grandes écoles spécialisées dans les Sciences Humaines. Les étudiants y développent la capacité d'analyser et de comprendre le monde contemporain à travers des cours en histoire, économie, droit, géopolitique...

### **A qui s'adresse le PEI ?**

Le PEI permet aux élèves de condition sociale modeste **motivés et de bon niveau scolaire** de se préparer aux études supérieures exigeantes et sélectives dans lesquelles ils ont toute leur place. **Le programme est totalement gratuit pour les élèves sélectionnés.**

Les modalités de sélection s'appuient sur trois critères :

- Sociaux : Avis de bourse ou avis d'imposition des deux parents
- Scolaires : bulletins de l'année précédente et avis du professeur référent et du chef d'établissement
- La motivation

### **Comment s'inscrire ?**

Le lycéen se présente à la vie scolaire du lycée au plus tard **vendredi 24 septembre 2021 pour retirer un dossier de candidature**. Il devra **le compléter et fournir les pièces demandées au plus tard le mercredi 28 septembre 2021**. Le chef d'établissement et le professeur référent émettent un avis sur chaque candidature et transmettent les dossiers à Sciences Po Rennes.

### **Et après ?**

Le lycéen sera informé si sa candidature est retenue fin octobre/début novembre. Il devra alors se pré-inscrire en ligne sur le site dédié au PEI.

### **A qui s'adresser au lycée si l'élève a des questions ?**

Madame Domeneghini est le professeur référent du PEI au lycée Joubert-Maillard et peut répondre aux questions que le lycéen peut se poser. Par ailleurs, un dossier complet est joint à ce message ; il développe de façon détaillée le programme PEI.

Vous invitent à vous engager dans cette démarche d'ambition scolaire,